

RÈGLEMENT PARTICULIER JEUNES MASCULINS & FÉMININES SAISON 2023-2024

Article 1 - Organisation générale

Le Comité organise, pour les catégories jeunes, les championnats départementaux suivants :

Masculins

- U13 - U15 - U17 - U20

Féminins

- U13 - U15 - U18

Pour chaque catégorie, les équipes engagées sont réparties dans plusieurs divisions de niveaux différents.

Seul le championnat U13 masculin peut être mixte, à condition de ne pas avoir d'équipe féminine engagée en championnat.

Article 2 - Système de l'épreuve

Phase en matchs aller simple : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant la dernière rencontre « aller », sauf accord de la commission sportive.

Phase en matchs aller-retour : Toutes les rencontres « aller » doivent être jouées avant le début des rencontres « retour ». Toutes les rencontres « retour » doivent être jouées avant la dernière rencontre « retour », sauf accord de la commission sportive.

BRASSAGE (Septembre - Octobre)

Les équipes sont réparties en poules de 4 selon le ranking de la saison 2022-2023 disputant des rencontres aller simple à l'issue desquelles un ranking est établi. Les équipes ayant participées au TQR, seront réparties dans ces poules en « tête de série ».

ACCESSIONS

- Les équipes classées 1^{ère} à 12^{ème} du ranking intègrent la division 1.
- Les équipes classées 13^{ème} à 24^{ème} du ranking intègrent la division 2.
- Les équipes classées 25^{ème} et suivantes du ranking intègrent la division 3.

DIVISION 1

PHASE 1 (Novembre – Décembre)

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller simple à l'issue desquelles un ranking est établi.

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule à l'issue de la phase 1, disputeront une finale à quatre (Final Four).

DEMI - FINALE et FINALE :

- Rencontre 1 : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B
- Rencontre 2 : 1^{er} poule B contre 2^{ème} poule A

L'équipe classée 1^{ère} (au ranking) à l'issue de la phase 1, recevra la demi - finale et la finale.

- Rencontre 3 : vainqueur rencontre 1 contre vainqueur rencontre 2.

Organisation des rencontres Final Four :

U13	U15 à U20
2 x 8 minutes	2 x 10 minutes

ACCESSION EN RÉGIONAL - DIVISION 4

L'équipe vainqueur de la finale accède au championnat régional - division 4 dans sa catégorie.

MAINTIEN EN DÉPARTEMENTAL - DIVISION 1

Les équipes classées 5^{ème} à 9^{ème} du ranking ainsi que les équipes finalistes du final four sont maintenues en division 1.

RELÉGATION EN DÉPARTEMENTAL - DIVISION 2

Les équipes classées 10^{ème} à 12^{ème} du ranking sont reléguées en division 2.

PHASE 2 (Janvier - Mai)

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du ranking de la division 2 à l'issue de la phase 1 montent en division 1.

finaliste	finaliste
5 ^{ème} div 1	finaliste
6 ^{ème} div 1	7 ^{ème} div 1
9 ^{ème} div 1	8 ^{ème} div 1
1 ^{ère} div 2	2 ^{ème} div 2
4 ^{ème} div 2	3 ^{ème} div 2

PHASE 3 - TITRE DE CHAMPION

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule à l'issue de la phase 2, disputeront une finale à quatre (Final Four).

Toutes les autres équipes ne disputent pas de phase 3.

DEMI - FINALE :

- Rencontre 1 : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B
- Rencontre 2 : 1^{er} poule B contre 2^{ème} poule A

Les équipes classées 1^{ère} à l'issue de la phase 2, recevront leur demi - finale.

FINALE :

- Rencontre 3 : vainqueur rencontre 1 contre vainqueur rencontre 2.

La finale se déroulera lors des Finales Départementales organisées par le Comité.

Le titre de champion départemental est attribué au vainqueur de la finale.

DIVISION 2

PHASE 1 (Novembre – Décembre)

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller simple à l'issue desquelles un ranking est établi.

ACCESSION EN DÉPARTEMENTAL – DIVISION 1

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du ranking accèdent au championnat départemental – division 1.

MAINTIEN EN DÉPARTEMENTAL – DIVISION 2

Les équipes classées 5^{ème} à 9^{ème} du ranking sont maintenues en division 2.

RELÉGATION EN DÉPARTEMENTAL – DIVISION 3

Les équipes classées 10^{ème} à 12^{ème} du ranking sont reléguées en division 3.

PHASE 2 (Janvier – Mai)

Les 12 équipes sont groupées en 2 poules de 6 disputant des rencontres aller-retour.

Les équipes classées 10^{ème} à 12^{ème} du ranking de la division 1 à l'issue de la phase 1 sont reléguées en division 2.

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du ranking de la division 3 à l'issue de la phase 1 accèdent à la division 2.

10 ^{ème} div 1	11 ^{ème} div 1
5 ^{ème} div 2	12 ^{ème} div 1
6 ^{ème} div 2	7 ^{ème} div 2
9 ^{ème} div 2	8 ^{ème} div 2
1 ^{ère} div 3	2 ^{ème} div 3
4 ^{ème} div 3	3 ^{ème} div 3

PHASE 3 - TITRE DE CHAMPION

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule à l'issue de la phase 2, disputeront une finale à quatre (Final Four).

Toutes les autres équipes ne disputent pas de phase 3.

DEMI - FINALE :

- Rencontre 1 : 1^{er} poule A contre 2^{ème} poule B
- Rencontre 2 : 1^{er} poule B contre 2^{ème} poule A

Les équipes classées 1^{ère} à l'issue de la phase 2, recevront leur demi - finale.

FINALE :

- Rencontre 3 : vainqueur rencontre 1 contre vainqueur rencontre 2.

L'équipe la mieux classée au ranking recevra la finale.

Le titre de champion départemental de la division 2 est attribué au vainqueur de la finale.

DIVISION 3

PHASE 1 (Novembre – Décembre)

Les équipes sont groupées en poules de 6 disputant des rencontres aller simple à l'issue desquelles un ranking est établi.

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

ACCESSION EN DÉPARTEMENTAL – DIVISION 2

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du ranking accèdent au championnat départemental – division 2.

MAINTIEN EN DÉPARTEMENTAL – DIVISION 3

Les équipes classées 5^{ème} et suivantes sont maintenues en division 3.

PHASE 2 (Janvier – Mai)

Les équipes sont groupées en poules de 6 disputant des rencontres aller-retour à l'issue desquelles un ranking est établi

Les équipes classées 10^{ème} à 12^{ème} du ranking de la division 2 à l'issue de la phase 1 sont reléguées en division 3.

Les équipes seront réparties dans les poules selon le ranking établi à l'issue de la phase 1.

Les équipes nouvellement engagées seront réparties aléatoirement dans les poules.

PHASE 3 - TITRE DE CHAMPION

Les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} du ranking à l'issue de la phase 2, disputeront une finale à quatre (Final Four).

Toutes les autres équipes ne disputent pas de phase 3.

DEMI - FINALE :

- Rencontre 1 : 1^{er} contre 4^{ème}
- Rencontre 2 : 2^{ème} contre 3^{ème}

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} du ranking à l'issue de la phase 2, recevront leur demi - finale.

FINALE :

- Rencontre 3 : vainqueur rencontre 1 contre vainqueur rencontre 2.

L'équipe la mieux classée au ranking recevra la finale.

Le titre de champion départemental de la division 3 est attribué au vainqueur de la finale.

Article 3 – Rencontre

Horaire :

	Samedi	Dimanche
U13	14h-18h (13h30 avec accord de l'équipe adverse)	9h30-11h30 / 13h-17h00
U15, U17M, U18F	14h-18h	9h30-11h30 / 13h-17h30
U20	14h-18h (20h30 avec accord de l'équipe adverse)	

Temps de jeu :

U13*	U15* - U17M - U18F - U20
<ul style="list-style-type: none">• 4 x 8 minutes• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes• Mi-temps : 10 minutes• Prolongation : 2 minutes. 2 maximum	<ul style="list-style-type: none">• 4 x 10 minutes• Intervalle entre les quart-temps : 2 minutes• Mi-temps : 10 minutes• Prolongation : 5 minutes

*Si égalité à la fin de la 2nde prolongation : mort subite aux lancers francs

Ballon :

U13	U15F – U18F	U15M – U17M – U20M
Taille 6		Taille 7

Feuille de marque :

E-marque V2 obligatoire

Ligne à 3 points :

6,75m (ligne pleine)

Désignations :

2 arbitres sont désignés par la CDO sur les rencontres des championnats U13M, U15M, U17M, U18F et U20M division 1, à partir de la phase 2, et indemnisés par une caisse de péréquation.

Pas de désignation dans les autres divisions sauf sur les phases finales.

Pas de désignation d'OTM sur tous les championnats.

Article 4 – Règles de participation

Licences autorisées :

Type de licence	0C	1C 1CAST	2C 2CAST	0CT	0CAST	0CASTCTC
Nombre maximum	10	5*	5*	5*	5*	5

*Les licences 1C, 1CAST, 2C, 2CAST, 0CT, 0CAST ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause pas dépasser le nombre de 5.

Les socles 0, 1 et 2 ne sont pas autorisés. Il faut obligatoirement une extension compétition « C ».

Nombre de joueurs : 5 minimum et 10 maximum.

Nombre d'entraîneurs : 1 entraîneur ou 1 entraîneur + 1 entraîneur adjoint.

Nota : Seule une personne majeure licenciée peut assurer cette fonction.

Article 5 – Équipes multiples

Liste de joueurs brûlés :

Si une équipe évolue au niveau supérieur, il faut communiquer avant la première journée de championnat la liste des 5 joueurs qui évolueront uniquement au niveau supérieur et qui ne pourront pas participer aux rencontres de l'équipe réserve (art. 10 du règlement sportif du Comité).

Liste de joueurs personnalisés :

Les championnats départementaux ne peuvent pas accueillir plusieurs équipes d'une même association sportive, d'une même catégorie dans une même division, sauf pour les divisions suivantes :

- Masculin : Départemental – division 3
- Féminin : Départemental – division 2

La composition des équipes ainsi personnalisées doit être transmise à la commission sportive avant la 1^{ère} journée de championnat.

Article 6 – Obligations

Statut de l'entraîneur :

Néant